



BIENVENUE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

MGEN vous adresse ses plus sincères félicitations pour votre admission au concours !

MGEN devient votre organisme de protection sociale obligatoire.

Afin d'assurer la continuité de vos droits aux prestations de la Sécurité sociale, il est impératif de constituer votre dossier MGEN en prenant rendez-vous avec votre conseiller avant le 1^{er} septembre 2018 :

MGEN du Vaucluse

ZAC La Cristole (Auchan Mistral 7)

480 Rue du Bon Vent

84058 AVIGNON Cedex

☎ 06 80 96 94 81 Geneviève ETIENNE

☎ 06 80 96 93 19 Catherine GIBAUDAN

☎ 06 71 45 16 97 Vanessa PHILIPPE-DAMAGNEZ

✉ sd084-developpement@mgen.fr



Déjà affilié(e) MGEN une mise à jour de vos droits s'impose :
Actualisez votre situation en prenant rendez-vous avec un conseiller MGEN.

Si les démarches ne sont pas effectuées dans les délais vos droits Sécurité Sociale ne seront pas effectifs au 01/09/2018.